

AUSTIN

HIVER 2006

Rapport du maire Exercice 2006

Permettez-moi en tant que maire de votre municipalité et au nom des membres de votre conseil de vous informer de la situation financière de la municipalité d'Austin.

Situation financière courante

Le suivi budgétaire de l'année courante à ce jour et la mise à jour des prévisions jusqu'à la fin de l'exercice permettent d'anticiper que l'équilibre sera atteint. Le surplus réalisé sera en large partie affecté à l'agrandissement de la caserne et à l'achat du nouveau camion-citerne que la municipalité doit acquérir pour se conformer aux exigences gouvernementales en matière de protection contre les incendies.

Il est opportun de souligner que les droits des mutations immobilières perçus par la municipalité continuent de croître d'année en année bien au-delà des prévisions reflétées dans le budget. La croissance des valeurs foncières explique ce phénomène.

Perspectives pour 2007

Comme par les années précédentes, le programme d'amélioration du réseau routier se poursuivra. Le chemin North, axe routier

principal de la municipalité, continuera à être une priorité. Les travaux correctifs se poursuivront en attente d'une aide gouvernementale significative qui permettrait de compléter le programme de mise aux normes qui s'impose.

En 2006, les contribuables du Développement Quatre-Saisons ont accepté de défrayer la réfection du chemin principal du domaine. Les travaux viennent d'être terminés. Au Domaine Mont-Orford, des travaux urgents sont envisagés pour 2007.

Après l'agrandissement de la caserne complété cet automne, le conseil procède à l'achat du nouveau camion-citerne, tel que mentionné précédemment. L'installation de bornes sèches se poursuivra dans différents secteurs de la municipalité. L'entrée en vigueur du schéma de couverture des risques incendies assurera tous les propriétaires de la municipalité d'un service d'intervention conforme aux exigences du ministère de la Sécurité publique. L'appui des municipalités voisines, lorsque la disponibilité des pompiers l'impose, se soldera toutefois par une augmentation du poste budgétaire correspondant.

Suite à la page 2

Bulletin d'information de la municipalité d'Austin

États financiers 2005

Fonds d'administration recettes et dépenses
Exercice se terminant le 31 décembre 2005

	Budget	Réalisation
RECETTES		
Total des recettes	1 574 846	1 983 473
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Total des dépenses	1 692 488	1 661 675
Autres activités financières	56 795	249 264
Affectation de surplus	(174 437)	(151 915)
Total dépenses et activités financières	1 574 846	1 759 024
SOMMAIRE DES RÉSULTATS		
Recettes		1 983 473
Dépenses		1 759 024
Surplus réalisé		224 449

Rémunération des élus

L'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux* exige le rappel de la rémunération des membres du conseil. En vertu du règlement 01-276 adopté le 2 avril 2001, la municipalité d'Austin verse au maire une rémunération de 8 123,91 \$ et une allocation de dépenses de 4 061,95 \$; et à chacun des conseillers, une rémunération de 2 710,22 \$ et une allocation de dépenses de 1 355,93 \$.

Sommaire

Rapport du maire.....	1-2
Nouvelles des comités.....	3
Hommage à Philippe D'A.....	4
Enviro-info.....	5
Échos administratifs.....	6

En matière de protection de la qualité de notre environnement, le conseil envisage plusieurs interventions en 2007. Le phénomène des cyanobactéries impose l'adoption de nouvelles mesures pour éviter sa propagation dans les eaux de nos lacs. Le traitement des matières résiduelles fera l'objet de nouvelles dispositions. Un éco-centre devrait être mis en service d'ici la fin de la prochaine

année. Le compostage sera encouragé. La cueillette semi-annuelle des déchets domestiques dangereux est à l'étude. Les coûts de ces interventions devraient pouvoir être couverts par le budget régulier ainsi que par des frais d'usagers, le cas échéant.

Comme pour 2006, le conseil ajustera le taux de la taxe foncière générale pour compenser

l'augmentation moyenne importante des évaluations foncières. Comme plusieurs contribuables nous l'ont du reste signalé, les taxes scolaires continuent toutefois de croître sans aucune mitigation. Des démarches ont été entreprises pour demander au Gouvernement du Québec de modifier la *Loi sur l'éducation* qui fixe le système de taxation en vigueur. Le projet de loi que vient de déposer

le ministre Fournier ne répond toutefois pas aux attentes des contribuables et nous multiplierons les interventions nécessaires au cours des prochaines semaines.

Le maire,
Roger Nicolet

Rapport des vérificateurs

Tel qu'il appert au rapport des vérificateurs, Raymond Chabot Grant Thornton s.e.n.c. comptables agréés, ces états financiers présentent à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2005, ainsi que les résultats de ses opérations pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale du Québec.

PROGRAMME TRIENNAL EN IMMOBILISATIONS 2006

Caserne incendie	15 000
Chemin Hopps	57 810
Chemin Millington.....	44 876
Chemin North.....	112 000
Loisirs aire de jeu.....	10 000
Total	239 686

PRÉVISIONS DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE COURANT

Recettes prévues jusqu'au 31 décembre 2006

Taxe foncière générale	1 501 761
Tarifification pour services municipaux.....	326 707
Palements tenant lieu de taxes.....	22 688
Autres revenus de sources locales.....	365 049
Transfert inconditionnel.....	12 624
Total des recettes projetées	2 228 829

Dépenses prévues jusqu'au 31 décembre 2006

Administration générale	522 002
Sécurité publique	440 692
Transport (voirie)	321 778
Hygiène du milieu/matières résiduelles	348 295
Aménagement urbanisme et développement.....	71 785
Loisirs et culture	62 858
Frais de financement.....	18 400
Total des dépenses de fonctionnement projetées	1 785 810

Autres activités financières et affectations..... 233 887

Prévision d'excédent net de l'exercice 2006 209 132

Contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$

Construction Gérard Inc.

Agrandissement caserne

330 043,41 \$

Entreprise R.P. Enr.

Déneigement

98 997,60 \$

Excavation Stanley Mierzwinski Ltée

Voirie été.....

66 018,82 \$

Excavation Stanley Mierzwinski Ltée

Chemin North

27 230,35 \$

Gérard Fortin

Vidange fosses septiques.....

103 611,84 \$

Sani-Estrie Inc.

Matières récupérables et recyclables

201 473,70 \$

Sintra

Réhabilitation rue du lac des Sittelles.....

455 027,20 \$

Contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ que la municipalité a conclu avec un même contractant depuis le dernier rapport de la situation financière de la municipalité lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000 \$.

Excavation Stanley Mierzwinski

Installation septique

19 001,16 \$

Nouvelles des comités

Loisirs

Le comité des loisirs est fier d'annoncer que la **nouvelle formule du camp de jour** a remporté un vif succès. Un sondage effectué à la fin de l'été indique que les parents et les enfants ont apprécié l'encadrement, les activités et les sorties organisées. Le comité travaille déjà à bonifier la formule pour l'été prochain!

Le comité a également organisé un premier **cours hebdomadaire d'aérobic-tonus** à la salle communautaire. Une nouvelle session débutera le 17 janvier. Le prix est de 90 \$ pour dix cours. Les personnes qui veulent s'inscrire peuvent se présenter à 18 h 30, le 17 janvier, ou communiquer avec Julie Bouffard au 819 843-5920.

N'oubliez pas que les **patinoires du parc municipal** sont ouvertes tous les jours (quand la météo collabore!). Quatre supports sont disponibles pour aider les tout-petits à apprendre à patiner. Une ligue mixte de hockey bottine y joue en semaine. Consultez l'horaire au www.municipalite.austin.qc.ca.

Culturel

Le comité culturel est heureux d'annoncer la parution de son quatrième dépliant historique : **L'Abbaye de Saint-Benoît-du-Lac**. Une adaptation du texte de la causerie qu'avait donnée dom René Salvat, o.s.b., à l'église d'Austin, en 2002, le dépliant magnifiquement illustré a été lancé lors du samedi culturel du 30 septembre dernier, en présence de dom Salvat qui a remercié chaleureusement le comité de son initiative. Le document est disponible au bureau de l'hôtel de ville ou en ligne au www.municipalite.austin.qc.ca.

Le comité travaille actuellement à des dépliants sur **l'histoire des églises d'Austin** et sur **les moulins Thompson**. Si vous avez des photos ou des renseignements à cet égard, n'hésitez pas à communiquer avec Madeleine Saint-Pierre au 819 843-6063.

Autre événement à venir :
Dégustation de vin et fromage le 17 mars.

Embellissement

Le comité d'embellissement remercie toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à son **deuxième concours d'épouvantails**. Félicitations aux gagnants : Hélène Langlois, Michèle Gagnon et Alain Nolet (catégorie adultes); Céleste Roy et William et Sarah Linde (catégorie enfants).

Comme vous l'aurez peut-être remarqué, le comité a fleuri la nouvelle entrée du cimetière East Bolton sur le chemin Millington. Au printemps prochain, il aménagera de petites plates-bandes devant le cimetière catholique sur Nicholas-Austin.

Le comité est toujours à la **recherche de bénévoles**. Si vous désirez simplement donner un coup de main pour planter, désherber ou faire un peu d'entretien, communiquez avec Madeleine au 819 843-7149 et nous vous appellerons quand nous sortirons sur le terrain!

Toponymie

Il y a bientôt 100 ans, le 24 décembre, Reginald Aubrey Fessenden réalisa la première émission radiophonique en modulation d'amplitude. Le comité de toponymie est très heureux de souligner ce centenaire en attribuant le nom de ce génial inventeur, natif d'Austin, au petit parc situé au carrefour du village. Dorénavant, cet endroit sera connu uniquement sous le nom de « **Parc Fessenden** ». Pour savoir qui était ce génie, procurez-vous le dépliant publié par le comité culturel en septembre 2004 au bureau de l'hôtel de ville ou consultez-le au www.municipalite.austin.qc.ca.

Environnement

Au cours de l'été, le nouveau comité a participé à l'identification des **cours d'eau et des milieux humides** de la municipalité, en vue de la révision du schéma d'aménagement de la MRC. Cette révision est importante, car elle fera en sorte que les milieux sensibles soient bien protégés et assujettis à l'ensemble de la réglementation. Le comité a également entrepris d'autres démarches en collaboration avec l'inspecteur municipal pour régler certains problèmes de contamination ou d'érosion des ruisseaux tributaires du lac Memphrémagog.

Devant l'apparition des **cyanobactéries** dans notre région, le comité encourage les riverains à adopter dès maintenant de meilleurs comportements pour la protection des lacs. Il faut dès maintenant cesser d'utiliser des engrais chimiques près des lacs et commencer à renaturaliser les rives afin de diminuer l'apport en phosphore, qui contribue grandement à la prolifération de ces algues.

Si l'environnement à Austin vous tient à cœur, le comité peut encore accueillir quelques membres. Faites part de votre intérêt au secrétariat de l'hôtel de ville au 819 843-2388 ou à k.lachapelle@municipalite.austin.qc.ca et nous communiquerons avec vous.

« La terre ne nous appartient pas, nous l'empruntons aux générations futures. »

Communications avec le citoyen

Le comité des communications continue son travail tout au long de l'année. Ainsi, la **séance de discussion ouverte des citoyens** avec le maire et les conseillers s'est tenue avec succès le samedi 8 juillet. Cela devrait désormais être un événement annuel. Soucieux de vous fournir des nouvelles d'actualité et de diffuser l'information de façon plus adéquate, le comité étudie actuellement la possibilité de publier quatre bulletins par année au lieu de deux.

www.municipalite.austin.qc.ca

Le site Web de la municipalité est continuellement mis à jour. Vous y trouverez une mine de renseignements sur les activités, les dossiers et les règlements d'Austin, un calendrier très facile de consultation, des liens intéressants et plus encore. Faites-en un de vos favoris et visitez-le régulièrement!

Un beau geste dans l'obscurité

Sur la terrasse, nous levons nos verres à la santé de chacun. Petit à petit, les étoiles s'allument au-dessus de nos têtes. L'une des plus belles nuits de l'année... Mon frère propose une sortie de groupe. Il a reçu par courriel, le matin même, un appel aux amateurs d'astronomie. Fidèlement, chaque jour de temps clair, l'homme a réitéré son invitation par ordinateur. Si on y allait tous ensemble?

Je n'arrive pas à y croire : un inconnu fait du zèle au point de consacrer son temps à de parfaits étrangers pour leur faire admirer le ciel? Allons donc, cela n'a pas de sens! Il doit y avoir un guet-apens, une truc quelconque, quelque chose à vendre, je ne sais trop...

Mais la curiosité l'emporte. Nous roulons quelques kilomètres dans la nuit sans lune. Soudain, une faible lueur apparaît au milieu d'un rang perdu, filtrée à travers la fenêtre d'une maison. Sommes-nous au

bon endroit? Tout à coup, je ne suis plus certaine qu'il s'agisse d'une bonne idée, cette histoire d'étoiles.

Un homme apparaît sur le coin de la maison.

- Pour les étoiles, c'est ici?

- Oui, oui! Soyez les bienvenus. Vous êtes les seuls, ce soir... Je suis content.

En pleine obscurité, nous échangeons une poignée de mains. On devine à peine les visages. À la queue leu-leu, nous suivons le type dans son jardin où un télescope est installé. Commence alors l'un des moments les plus enchanteurs de ma vie.

Notre expert semble bien renseigné et transmet ses connaissances avec largesse. Grâce à lui, nous admirons la planète Jupiter, ses quatre lunes et son petit nuage jaune, nous découvrons un « amas globulaire », et la constellation de Lyra en

forme d'ellipse entourée d'un anneau. Bien sûr, on parle d'années-lumière, on émet des chiffres astronomiques, on discute de temps et d'espaces infinis.

Je crois rêver. À cause du mouvement rotatif de la terre, notre guide doit constamment réajuster le télescope pour remettre dans l'objectif le sujet de notre observation. J'admire sa patience et la gentillesse avec laquelle il répond à nos questions.

À un moment donné, je ne peux résister à l'envie de l'interroger sur son identité. Notre prince de la nuit travaille comme professeur à l'école primaire de la région. Sa femme et ses deux enfants dorment là, dans la maison silencieuse. Il s'est pris de passion pour l'astronomie et partage sa ferveur avec les gens, tous ceux sans distinction qui acceptent de venir le trouver dans son jardin.

Pas croyable! Ainsi, il existe des personnes généreuses à ce point qui ne calculent ni leur temps, ni leurs énergies pour procurer du plaisir aux autres! Cet étranger est capable d'accomplir, de façon anonyme et à l'obscurité, un miracle de philanthropie et de nous donner une leçon de don de soi. Si je le rencontrais demain, sur la rue, je n'arriverais pas à l'identifier. Je ne connais pas son visage, et il ignore mon nom... Et il nous a accueillis à bras ouverts et nous a offert le meilleur de lui-même.

Dorénavant, en regardant les étoiles, je saurai que quelque part existe un cœur bon et généreux pour bonifier le monde, à son humble manière.

Merci Philippe D'A.

(Extrait d'une lettre de la romancière Micheline Duff, publiée dans La Presse du dimanche 1^{er} octobre 2006.)

Maquette planétaire

Le 30 septembre dernier avait lieu l'inauguration officielle d'une maquette solaire en présence du parrain d'honneur, Jean-Sébastien Giguère de l'Astrolab du mont Mégantic. La maquette à l'échelle de 1/3 000 000 000 a été fabriquée par les enfants qui ont fréquenté le camp de jour. Des formes sphériques de différentes tailles ont été utilisées pour représenter les planètes, tandis que le soleil est fait d'un ballon qui a été recouvert de plâtre, puis peint et protégé de plusieurs couches de vernis. Des panneaux d'interprétation accompagnent chaque astre.

Les différents éléments de la maquette ont été posés le long du chemin Fisher, commençant au carrefour du village et se terminant à la municipalité de Saint-Benoît-du-Lac. Ils ont été enlevés pour l'hiver et seront remis en place dans une version nouvelle et améliorée le printemps prochain.

Un grand merci à Philippe D'Arçon, l'auteur de ce projet enrichissant, et à tous les donateurs qui en ont permis la réalisation!



Inauguration de la maquette.
Photo : J-C Duff

Enviro-info

Le lac Peasley est en bonne santé, mais les riverains veulent agir pour contrer son vieillissement.

Pendant que de nombreux lacs éprouvent des difficultés avec les cyanobactéries et les impacts négatifs des bateaux à moteur, le lac Peasley, lui, semble en bonne santé de façon générale. C'est ce que montrent les résultats de l'étude **État de santé du lac Peasley** effectuée en 2005 en collaboration avec le RAPPEL (Regroupement des associations pour la protection de l'environnement des lacs et des cours d'eau de l'Estrie) qui ont été présentés le 9 septembre dernier.

« Bien que le lac présente certains signes de dégradation et de vieillissement, la qualité de l'eau s'est grandement améliorée quand on compare les résultats avec ceux d'une étude effectuée en 1993, où le taux de coliformes était très élevé par endroits », affirme Daniel Messier, le nouveau président de l'Association du Lac Peasley. « Depuis ce temps, l'obligation pour la trentaine de résidences d'avoir une fosse septique et de voir à son entretien semble en grande partie responsable de cet amélioration. »

Les riverains ont été soulagés d'apprendre qu'une grande partie de la forte accumulation de sédiments organiques du côté ouest du lac, où l'eau est très peu profonde, est d'origine naturelle. Par contre, le rapport signale la présence de sédiments et d'algues, davantage reliée à l'intervention humaine du bassin versant. De plus, même si une bonne partie des berges du lac sont demeurées à l'état naturel, la rive a été déboisée et artificialisée à plusieurs endroits.

Suite à la présentation du rapport et à une période d'échange fructueuse avec Madame Rivard-Sirois, biologiste au RAPPEL et coordonnatrice du projet, les riverains ont convenu d'agir de façon préventive en vue d'essayer de ralentir le vieillissement du lac. Ils ont adopté un plan d'action biennal à plusieurs volets : organisation d'une campagne d'information et de sensibilisation des riverains visant à réduire les apports en sédiments et en nutriments (phosphore et azote); organisation d'activités de plantation d'arbres et de plantes pour renaturaliser les rives; collaboration avec les autres associations de riverains du bassin versant et la municipalité (entretien des fossés et respect de la



Vue aérienne du lac Peasley

réglementation); surveillance de l'étude de la qualité de l'eau du lac; et sensibilisation des riverains à la prévention et à la surveillance de toutes anomalies à la santé du lac, notamment à l'apparition possible d'algues bleues.

« Nous avons la chance de vivre dans un site et un écosystème exceptionnels,

où la faune et la flore sont très diversifiées et où les possibilités récréatives sont multiples. C'est à nous qu'il appartient de le sauvegarder et de le protéger afin de léguer aux générations qui suivront un véritable lac écologique, où l'humain et la nature seront en harmonie », a conclu M. Messier.

Le lac Memphrémagog envahit par les cyanobactéries (algues bleu-vert).

La lac Memphrémagog, comme plusieurs lacs du Québec, a connu cet été une prolifération de cyanobactéries. Les algues étaient présentes du Vermont jusqu'à Magog. Suite aux analyses du ministère de l'Environnement, l'Agence de santé publique a émis plusieurs avis de non-consommation d'eau pour les municipalités de Saint-Benoît-du-Lac, Ogden, Potton et Stanstead. Cette algue émet une toxine qui, à une certaine concentration, rend l'eau impropre à la consommation et à la baignade.

Le réchauffement de l'eau dû aux changements climatiques combiné au lessivage des sols par les pluies abondantes de cette année a mis en place les conditions idéales à la croissance des cyanobactéries. Mais elles prolifèrent lorsque les activités humaines apportent un excès de nutriments dans l'eau. Le phosphore est la source principale de cet apport de nutriments.

Nous pouvons tous faire quelque chose pour diminuer la prolifération des cyanobactéries : **contrer l'érosion des sols et éliminer toute contamination au phosphore.** Pour contrer l'érosion des sols, il faut conserver les arbres matures, reboiser sur dix mètres les rives du lac et des ruisseaux, recouvrir tout sol mis à nu lors de travaux et entretenir écologiquement tous les fossés routiers. Les sources de phosphore proviennent des systèmes septiques non conformes, de l'épandage agricole, de la coupe forestière et de tous les engrais organiques ou chimiques utilisés sur les golfs et les pelouses.

Tout ceux qui vivent dans le bassin versant du lac sont interpellés par ce problème, puisque tous les tributaires transportent énormément de nutriments et de sédiments.

La qualité du lac Memphrémagog, réservoir d'eau potable régional et pôle touristique majeur, repose entre les mains de tous les citoyens. Pour obtenir de plus amples de renseignements, visitez les sites Web suivants : www.memphremagog.org ou MDDEP section eau : www.mddep.gouv.qc.ca/eau/inter.htm.

Gisèle Lacasse Benoit, Présidente Memphrémagog Conservation inc.

Échos administratifs

Reconnaissance aux bénévoles

La municipalité est consciente de la valeur fondamentale de l'action bénévole et des groupes qui la soutiennent au cœur de notre communauté. C'est donc avec le plus grand plaisir qu'elle recevra ses bénévoles pour un brunch, le dimanche 15 avril, dans le cadre de la Semaine de l'action bénévole.

Fête du village 2007

Le comité de coordination de la Fête du village commencera à se réunir en janvier pour organiser la fête qui aura lieu le 23 juin. Si vous avez des idées ou que vous aimeriez participer à l'organisation, n'hésitez pas à communiquer avec Kathy Lachapelle par téléphone au 819 843-2388 ou par courriel à k.lachapelle@municipalite.austin.qc.ca.

Cueillette des matières résiduelles

Conservez précieusement le calendrier de cueillette des ordures et du recyclage encarté dans le bulletin. Rappelons que la cueillette des ordures et gros rebuts se fait **en alternance** avec celle des matières recyclables, jusqu'au 1^{er} juin.

Bacs de récupération

Les frais de collecte des matières résiduelles passeront de 3 \$ à 7 \$ la porte en 2007, en partie à cause de l'acceptation pêle-mêle des matières au Centre de tri de Sherbrooke, mais aussi de la dégradation des matières causée par le manque de

discipline des citoyens qui mettent n'importe quoi dans les bacs. Il est important de respecter les consignes pour les matières à recycler. Vous pouvez en consulter la liste au secrétariat de l'hôtel de ville ou sous la rubrique « Services aux citoyens », « Matières résiduelles et recyclables » au www.municipalite.austin.qc.ca.

Mise au rebut d'un vieux réfrigérateur

L'entreprise de collecte des ordures ménagères nous avise qu'il faudra dorénavant faire enlever les chlorofluorocarbones (CFC, aussi connus sous le nom de fréon) des vieux réfrigérateurs ou congélateurs par un technicien et faire apposer un sceau d'attestation à cet effet sur le réfrigérateur ou le congélateur pour que celui-ci soit cueilli. Pour trouver un technicien, voir la rubrique « Appareils électroménagers - Gros - Vente & service » dans les pages jaunes.

Caserne des pompiers

Les travaux d'agrandissement de la caserne des pompiers ont été terminés en octobre. La caserne a dû être agrandie pour recevoir le nouveau camion pompe qui sera livré en 2007. La nouvelle caserne réaménagée comporte des salles de toilette et des cabines de douche distinctes pour les femmes et les hommes, un bureau pour le directeur des incendies, une salle de formation et de nombreux rangements. Les citoyens seront invités à la visiter à l'occasion du brunch des bénévoles en avril 2007.

Sécurité incendie

Les bougies sont un élément indispensable du décor des Fêtes. Si vous appréciez l'ambiance qu'elles apportent, prenez note des quelques consignes pleines de bon sens qui suivent... et passez de belles Fêtes en toute sécurité!

- Placez les bougies à l'écart de toute matière inflammable.
- Utilisez les bougies seulement sous la supervision d'un adulte.

- Gardez les bougies à l'abri des courants d'air et des rideaux, et tenez-les hors de la portée des enfants et des animaux domestiques.
- Éteignez les bougies avant de quitter la pièce ou de vous retirer pour la nuit.

Quelques suggestions de cadeaux pour Noël.

- Détecteur de fumée
- Détecteur de monoxyde de carbone
- Extincteur à poudre ABC
- Éteignoir pour bougies
- Friteuse à commande thermostatique

*Les membres du conseil
et du personnel vous offrent
leurs meilleurs vœux de paix, de
prospérité et de bonheur à l'occasion
des Fêtes et du nouvel an.*



Photo : J-C Duff

Le bulletin d'information est publié deux fois par année par la municipalité d'Austin. Il est distribué par la poste dans tous les foyers et il est disponible en ligne. Nous faisons bon accueil à vos commentaires et suggestions. Communiquez avec nous aux coordonnées suivantes :

21, chemin Millington, Austin (Québec) J0B 1B0
Tél. : (819) 843-2388
Télec. : (819) 843-8211
Courriel : info@municipalite.austin.qc.ca
Site Internet : <http://www.municipalite.austin.qc.ca>